

Membres du conseil

Section parents

Mélanie Leclair

Guylaine Faubert

Patricia Hall

Marylou Perras

Sandy Pigeon

Sandrine Legardeur

Section enseignants

Marie-Ève Demers

Sandra Montcalm

Stéphane Viviers

Section soutien

Marie-Pier Gendron

Section professionnel

Vacant

Section service de garde

Vacant

Section représentant de la communauté

Mélanie Courchesne



MESSAGE DU PRÉSIDENT / PRÉSIDENTE

Chers parents,

C'est avec un grand plaisir que je vous présente le rapport annuel du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2015-2016.

Depuis quelques années, la direction et les enseignants nous invitent à participer davantage à l'école. Que nous ayons un peu ou beaucoup de temps, on se sent apprécié. Ils en sont très reconnaissants. Notre école primaire est colorée et bien vivante. On s'y sent bien, comme un deuxième chez-soi.

En mon nom et en celui du conseil d'établissement de l'école Saint-Viateur-Clotilde-Raymond, je remercie tous les bénévoles qui font en sorte de mettre de la vie dans l'école. Vous faites une différence. J'invite également tous ceux qui aimeraient y laisser leur trace à contacter les membres du conseil d'établissement.

« Ça prend tout un village pour élever un enfant. »

Mélanie Leclair Présidente du conseil d'établissement



Rapport annuel 2015-2016

École Saint-Viateur-Clotilde-Raymond

Édifice Saint-Viateur Édifice Clotilde-Raymond

60, rue Saint-Viateur St-Rémi (Québec) JOL 2L0 95, rue St-André St-Rémi (Québec) JOL 2L0

Téléphone: 514 380-8899, poste 4631 (Saint-Viateur)

514 380-8899, poste 4641 (Clotilde-Raymond)

Télécopieur : 450 454-9682 (Saint-Viateur) 450 454-4611 (Clotilde-Raymond)



Site Internet : Courriel : www.st-viateur@csdgs.qc.ca st-viateur@csdgs.qc.ca

<u>lotilderaymond@csdgs.qc.ca</u>

PORTRAIT DE L'ÉTABLISSEMENT

VALEURS DU PROJET ÉDUCATIF

- COOPÉRATION RESPECT PERSÉVÉRANCE
- Le projet éducatif de l'école a été révisé lors de l'année scolaire 2009-2010 et le lancement officiel a eu lieu en février 2012. Les travaux de planification du nouveau projet éducatif commenceront au courant de l'année scolaire 2016-2017.

PROGRAMMES ET PROJETS OFFERTS

- En plus du Programme de formation de l'école québécoise qui s'adresse à l'ensemble des élèves, plusieurs autres programmes et services sont offerts dans les locaux de l'école. En voici quelques-uns:
 - Conscience phonologique au préscolaire;
 - Programme Check and Connect;
 - Stratégie d'Intervention Agir Autrement;
 - Zoothérapie;
 - Service d'orthopédagogie;
 - Service d'orthophonie;
 - Service de psychologie;
 - Service de travail social (en collaboration avec le CISSS);
 - Service de santé (infirmière et hygiéniste dentaire en collaboration avec le CISSS);
 - Service d'éducation spécialisée;
 - Service de psychoéducation;
 - Service d'animation à la vie spirituelle et communautaire;
 - Programme d'aide individualisée:
 - Programme École en forme et en santé;
 - Service de garde et surveillance du midi;
 - Programme Passe-Partout;
 - Service de groupes adaptés en développement pédagogique et langagier pour les écoles du secteur sud.



L'organisation scolaire a connu quelques modifications au cours de l'année. La clientèle de l'école a augmenté quelque peu pour se chiffrer à 567 élèves. Voici un portrait de l'organisation scolaire :

- 4 groupes de préscolaire;
- 9 groupes de 1er cycle;
- 7 groupes de 2e cycle, dont une classe multiâge;
- 7 groupes de 3^e cycle, dont une classe multiâge;
- 1 groupe d'adaptation scolaire.



PARTICULARITÉS DE L'ÉTABLISSEMENT Étant donné que l'indice de milieu socio-économique de l'école se situe au 8e rang décile, l'école bénéficie du programme ministériel « Stratégie d'Intervention Agir Autrement » (SIAA). Ce programme est au cœur des interventions du personnel de l'école. Il permet aux enseignants d'enrichir leurs pratiques pédagogiques par la différenciation des interventions en français et en mathématique. La mise sur pied de projets signifiants et intégrateurs est au centre des préoccupations quotidiennes des enseignants de l'école. Il est également important de mentionner que les activités quotidiennes de l'école se vivent dans deux édifices distincts. Ceci amène les élèves à vivre une transition importante entre la 3e et la 4e année. C'est effectivement à ce moment que les élèves ayant fréquenté l'édifice St-Viateur pendant quatre ans changent pour fréquenter l'édifice Clotilde-Raymond jusqu'en 6e année. Le service de garde occupe également une place importante dans l'école. Avec un effectif de 195 élèves, les éducatrices qui y

œuvrent quotidiennement font un travail colossal pour offrir une gamme d'activités stimulantes et enrichissantes. Elles font

énormément d'efforts pour s'assurer que les élèves puissent s'épanouir dans un cadre festif et amusant.

PRÉSIDENCE

Mélanie Leclair (présidente)

DIRECTION

Christian Duval

DIRECTION ADJOINTE

Marie-Josée Lépine

COMMISSAIRE

Claudine Caron-Lavigueur

CIRCONSCRIPTION

NOMBRE D'ÉLÈVES

567 élèves

LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

DATES DES RENCONTRES DU CONSEIL

29 septembre 2015;

20 octobre 2015:

17 novembre 2015:

19 janvier 2016;

22 mars 2016:

19 avril 2016;

17 mai 2016;

14 juin 2016.

PRINCIPAUX SUJETS TRAITÉS PAR LE CONSEIL

Les budgets;

Le rapport annuel à la population;

Le plan de réussite de l'école;

Le plan de lutte pour contrer l'intimidation

et la violence à l'école;

Les sorties éducatives:

Les activités parascolaires;

Les activités offertes au service de garde;

La grille-matières;

Les frais chargés aux parents;

Le code de vie et les règles de conduite;

Les campagnes de financement;

L'organisation scolaire;

Le service de traiteur:

Les photographies scolaires.

LE PLAN DE RÉUSSITE DES ÉTABLISSEMENTS

Chaque établissement doit mettre sur pied un plan de réussite qui tient compte du plan stratégique de la Commission scolaire et de son projet éducatif. Ce plan de réussite doit décliner les actions concertées qui seront mises de l'avant par les membres du personnel pour rencontrer la mission de l'école québécoise. Cette mission est d'instruire, socialiser et qualifier.

Annuellement, l'école doit rendre compte des éléments inscrits à son plan de réussite. Voici donc certains éléments se rapportant au plan de réussite de l'école.

VOLET INSTRUIRE:

DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES DES ÉLÈVES EN MATHÉMATIQUE

L'objectif fixé par les membres du personnel est d'atteindre un taux de réussite global en mathématique de 90 %. Les résultats obtenus permettent de conclure que les nombreux efforts investis en ont valu la peine. En effet, le taux de réussite obtenu en mathématique pour l'année 2015-2016 a été de 91,7 % pour l'ensemble de l'école. Il faut noter qu'il s'agit d'une amélioration de 2 % par rapport à l'année précédente.

Il est important de mentionner que le principal défi en mathématique demeure la résolution de problème. Les différents problèmes soumis aux élèves se sont grandement complexifiés au cours des dernières années. C'est pour cette raison que de nombreuses ressources ont été investies pour permettre aux enseignants de diversifier leurs pratiques pédagogiques. Les élèves exécutent de plus en plus de situations problèmes en cours d'année. Il faut également spécifier que les difficultés de lecture rencontrées par certains élèves sont un frein au développement de cette compétence.

VOLET SOCIALISER:

AMÉLIORER L'ENVIRONNEMENT SAIN ET SÉCURITAIRE

Plusieurs éléments sont mis en place pour que l'école soit un milieu de vie stimulant et enrichissant. Des activités de promotion des habiletés sociales sont développées pour aider les élèves à améliorer cet élément essentiel de leur quotidien. Les interventions effectuées par les membres du personnel sont faites en modélisant les comportements acceptables. Des activités de prévention de l'intimidation et de la violence ont également été mises sur pied pour que chacun puisse vivre une expérience agréable à l'école. La plus grande difficulté demeure toutefois les insultes verbales. Malgré la modélisation et le bon vouloir de tout un chacun, plusieurs élèves continuent d'utiliser un langage douteux envers leurs semblables. Mentionnons que ces initiatives ont permis de diminuer le nombre de billets remis pour des manquements majeurs de façon significative passant de 120 à 62.

Une kyrielle d'activités sportives font également partie du quotidien des élèves de l'école. Les éducateurs physiques élaborent une programmation d'activités variées permettant aux élèves de s'épanouir et de développer de saines habitudes de vie. Ces activités se déroulent généralement au dîner et s'adressent à la majorité des élèves de l'école. Mentionnons également la mise

sur pied d'une programmation d'activités parascolaires diversifiées pour stimuler le développement global des élèves. Le « marathon » est maintenant une activité annuelle bien ancrée dans les us et coutumes de l'école. La participation de nombreux parents rend ce rendez-vous annuel des plus festif et apprécié de la part des élèves. Finalement, les élèves participent annuellement au Grand défi Pierre Lavoie. Ce projet provincial vise à faire bouger les élèves et leur famille sur une base quotidienne. Au cours de l'année, la programmation d'activités offertes à l'école durant le mois de mai a été bonifiée pour encourager davantage les élèves à s'investir dans leur quête d'améliorer leurs habitudes de vie.

En plus des activités énumérées précédemment, l'école et l'organisme de participation des parents ont organisé une grande kermesse et une sortie au CEPSUM pour clore l'année en beauté. Pour souligner l'hiver, les élèves ont participé à un carnaval au mois de février et à une séance de patinage en décembre.

VOLET QUALIFIER:

DÉVELOPPER L'AIDE ET LE SOUTIEN AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ

Oeuvrant dans un milieu défavorisé, plusieurs élèves de l'école présentent des difficultés d'apprentissage. Ces difficultés sont variées et complexes et



peuvent expliquer certains résultats moins probants. Néanmoins, il est important de mettre sur pied des éléments pour venir en aide aux élèves ayant des besoins particuliers. Malgré de nombreux efforts investis par l'ensemble du personnel

enseignant, les difficultés d'apprentissage rencontrées par certains élèves étaient récurrentes et se prolongeaient tout au long du primaire. Devant cet état de fait, les enseignants ont convenu de revoir du tout au tout le fonctionnement du service d'orthopédagogie pour offrir une aide beaucoup plus adaptée aux besoins réels des élèves. Des groupes de besoins ont été mis sur pied dans plusieurs groupes de l'école et un processus d'intervention précoce est maintenant solidement implanté à l'école. Les enseignants mettent également sur pied plusieurs mesures adaptatives pour aider les élèves à cheminer selon leurs forces et leurs défis. La flotte d'ordinateurs portables a également été bonifiée pour pouvoir offrir un soutien technique plus adapté aux besoins des élèves. Le dépistage et la rééducation en lien avec certains troubles spécifiques débutent également plus tôt. De cette façon, le personnel de l'école est à même de diminuer l'anxiété de certains élèves et d'améliorer leur estime de soi.

FAITS SAILLANTS ET BONS COUPS

Activités variées

Plusieurs activités ont été mises sur pied par le personnel de l'école tout au long de l'année. Ces activités variées permettent aux élèves de s'ouvrir sur le monde et de mieux se connaître. En voici quelques exemples : le message à la France du groupe 040, la marche des enfants syriens des élèves du troisième cycle, la semaine de la gentillesse à l'édifice Clotilde-Raymond, la découverte des rythmes du monde avec Samajam, les nombreux projets réalisés conjointement avec le Club optimiste de St-Rémi.

Cette année, ça va bouger!!!

Pour rendre le thème de l'année bien vivant, plusieurs activités physiques et sportives ont été proposées aux élèves. Le mini marathon, le club de course, la séance d'entraînement de groupe, le sport scolaire, le carnaval d'hiver, la kermesse de fin d'année et la journée de patinage à l'aréna en sont quelques exemples.

Projet muni-scolaire

En collaboration avec le Centre local de développement des Jardins-de-Napierville et la Ville de Saint-Rémi, les éducatrices spécialisées de l'édifice Clotilde-Raymond ont mis sur pied un conseil scolaire. En plus de proposer la mise sur pied de plusieurs activités à l'école et de proposer des actions concrètes pour contrer l'intimidation et la violence à l'école, les élèves du projet muni-scolaire ont animé une séance extraordinaire du conseil de ville à l'hôtel de ville de Saint-Rémi.

LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) a établi cinq buts prioritaires à travailler au cours de la décennie 2010-2020. Pour lui permettre d'atteindre les objectifs fixés pour chacun des buts, des conventions de partenariat ont été signées ente le MEES et les différentes commissions scolaires. Pour faire suite à l'adoption de ces conventions de partenariat, des ententes ont été signées entre la Commission scolaire et les établissements de son territoire pour établir les balises à atteindre par chacun d'eux. Ces ententes constituent les conventions de gestion et de réussite éducative.

En fonction de cette convention, l'école doit rendre compte des résultats obtenus à l'égard des trois buts suivants : l'amélioration de la maîtrise de la langue française, l'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaire chez certains groupes, dont les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage et l'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire. Les deux derniers sujets ont été traités dans la section précédente.

VOLET INSTRUIRE : AMÉLIORATION DE LA MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Afin de rendre compte de cet élément, voici un rappel des cibles convenues avec la Commission scolaire :

- Augmentation du taux de réussite en lecture à 82,5 % à la fin de la 6e année;
- Maintenir un taux de réussite en écriture à 90 % à la fin de la 6e année.

Les taux de réussite obtenus par les élèves de 6e année sont les suivants :

Lecture: 88,1 %;Écriture: 97,3 %.

Les résultats obtenus en lecture sont très encourageants pour l'équipe-école. Plusieurs efforts ont été faits au courant des dernières années pour soutenir davantage les élèves qui éprouvent des difficultés dans cette discipline. Il suffit de penser à la modélisation des stratégies, à l'application du continuum en lecture et de l'apprentissage par la lecture et à la mise sur pied d'activités en faisant la promotion pour s'en convaincre.

Au cours des prochaines années, il faudra poursuivre l'application des différents dispositifs du continuum en lecture et de l'apprentissage par la lecture. Les résultats obtenus à l'épreuve du Ministère en lecture à la fin de la sixième année ont été fort encourageants. Pour une rare fois, ce taux a été similaire à celui obtenu par les élèves durant l'année. La mise en application des différents moyens énoncés dans le plan de réussite et la convention de gestion et de réussite éducative semblent porter leurs dividendes.

Quant à lui, le taux de réussite en écriture s'est grandement amélioré au cours des quatre dernières années. Ce taux est effectivement passé de 86 à 97 %. La mise sur pied d'un code de correction commun, d'appuis technologiques et de méthodes pédagogiques variées peuvent expliquer cette hausse. Il est également important de mentionner que de nombreuses ressources financières ont été allouées au perfectionnement des enseignants pour permettre une amélioration des pratiques pédagogiques.

		Lecture	Écriture
T	2012-2013	81 %	86 %
	2013-2014	88 %	93, 3 %
	2014-2015	80,3 %	93, 4 %
T	2015-2016	88,1 %	97, 3 %

Variation des taux de réussite en écriture et en lecture au cours des quatre dernières années.

PLAN DE LUTTE À L'INTIMIDATION ET À LA VIOLENCE À L'ÉCOLE

Le plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence à l'école a été approuvé par les membres du conseil d'établissement de l'école. Il a été élaboré par les membres du comité du projet éducatif. L'analyse de la situation a été faite en collaboration avec une chaire de recherche de l'Université Laval. Cette analyse tenait compte des points de vue exprimés par les élèves de 3e à 6e années, les membres du personnel de l'école et les parents par le biais d'un questionnaire élaboré par l'Université.

Un protocole d'intervention clair et précis a également été élaboré pour expliquer les interventions à mettre sur pied lorsqu'une situation d'intimidation ou de violence se produit ou est rapportée. Ce protocole a été présenté aux membres du conseil d'établissement et à l'ensemble des intervenants de l'école. Il a permis de délimiter clairement les rôles et responsabilités de tout un chacun.

En fonction des définitions élaborées par le MEES, il n'y a eu que quatre événements d'intimidation ou de violence qui ont été rapportés au personnel de l'école. Bien entendu, il y a eu plusieurs conflits ou événements mineurs qui ont nécessité l'intervention des intervenants de l'école. Une attention particulière doit être portée aux conflits émanant des réseaux sociaux. Certains élèves semblent avoir de la difficulté à composer avec le cyberespace.

Pour assurer une meilleure communication entre l'école, les élèves et les familles, différents moyens de communication et de dénonciation ont été mis de l'avant. Par exemple, des boîtes ont été installées dans l'école, une adresse courriel est disponible et des boîtes vocales ont été actionnées. L'objectif de la mise sur pied de ces moyens est de permettre de diminuer, voire d'enrayer l'intimidation et la violence à l'école.

CONNAISSEZ-VOUS LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES?

La CSDGS est un organisme public ayant pour mission d'organiser les services éducatifs de qualité aux élèves, jeunes et adultes, relevant de sa compétence ainsi que de veiller à leur réussite scolaire et sociale. Elle a également pour mission de promouvoir et de valoriser l'éducation publique sur son territoire. Enfin, elle contribue au développement social, culturel et économique de sa région.

LA COMMISSION SCOLAIRE EN CHIFFRES...

- * 55 établissements, dont 38 écoles primaires, 13 écoles secondaires, 2 centres de formation générale des adultes et 2 centres de formation professionnelle.
- Plus de 26 000 élèves, jeunes et adultes
- Près de 3 850 membres du personnel (personnel de soutien, enseignants, professionnels et gestionnaires) à temps plein et à temps partiel
- 7 200 enfants fréquentant les 38 services de garde de façon régulière ou sporadique
- * 13 810 élèves transportés chaque jour par 230 véhicules (autobus, minibus, berlines, etc.) pour un total de 950 trajets et 15 700 km.
- Parc immobilier de 306 000 mètres carrés (équivalent de 3 060 maisons unifamiliales).

Pour en savoir plus sur la CSDGS :

www.csdgs.qc.ca www.facebook.com/csdgs.qc.ca https://twitter.com/CSDGS

